

GUIDE DE SURVIE DU LYCÉEN ET DE LA LYCÉENNE DYS POUR LE BAC DE FRANÇAIS



Préface

Il m'arrive souvent d'interroger à l'oral des E.A.F. (appelé plus communément le bac de Français) des élèves dys.

Malheureusement, ces élèves se sont mal préparés: soit ils ont cru qu'ils pouvaient préparer comme leurs camarades, soit ils ont mal compris ce que l'on attendait d'eux, et il me faut leur mettre de mauvaises notes alors qu'ils ont fait preuve de bonne volonté.

Voici donc un nouveau Guide de Survie. Il s'adresse en priorité aux élèves dys de 1ère, mais les enseignants pourront sans doute y trouver des conseils à passer à leurs propres élèves dys qui n'auraient pas accès aux Guides.

Ce Guide s'adresse en priorité aux élèves ayant des troubles liés à la dyslexie, à la dysgraphie et à la dysorthographe, mais j'y aborde aussi parfois la dyspraxie.

Il se présente essentiellement sous la forme de questions que les élèves peuvent se poser et leurs réponses.

Bon courage dans votre préparation à l'examen !

C. Guerrieri

Pourquoi est-ce que je m'investirais dans le bac de Français alors que je vais sûrement me planter ?

D'abord ne partez pas perdant, jamais. La tête haute, toujours. Ensuite, il serait stratégiquement stupide d'entrer en Terminale avec des points de retard, non ? Autant limiter les dégâts au maximum !

Qui êtes-vous ?

Je suis prof de Français. Je suis également dyscalculique, avec des symptômes de dyspraxie. Je travaille avec des élèves dys et je forme d'autres enseignants à travailler avec ces élèves.

J'ai écrit d'autres *Guides de Survie* concernant les élèves dys en lycée. Ils sont disponibles sur mon site, gratuits et libres de droits, à quelques restrictions près.

Table des matières

Préface	2
Qu'est-ce que le bac de Bac de Français ?	5
Comment cela se déroule ?.....	5
J'ai besoin d'aide pour la méthode de ces épreuves et de ces exercices.....	5
Quels sont les aménagements aux examens auxquels j'ai droit en tant que dys ?	7
Quels sont les textes officiels ?.....	7
Le texte de janvier 2012 décrypté.....	8
Concrètement et en résumé, ce texte m'aide ?.....	15
Comment préparer l'écrit ?	16
J'ai des troubles de dysgraphie et de dysorthographe. Que faire ?.....	16
Je m'y suis pris trop tard, je n'ai pas l'aménagement aux examens (ou on me les a refusés) et je devrai écrire avec un papier et un stylo.....	16
Comment je fais pour le plan ?.....	16
Comment je fais pour rédiger ?.....	17
Je suis dysgraphique et je n'ai pas accès à un logiciel de speech-to-text ou à un traitement de texte ou à un secrétaire parce que je n'ai pas demandé l'aménagement à l'examen.....	17
J'ai obtenu l'aménagement à l'examen. Tout va bien, alors ?.....	17
Si j'ai un ordinateur, je suis sauvé ?.....	18
J'ai un tiers temps, je ne pense pas que ça va me servir à grand chose.....	19
Pourquoi faut-il faire un brouillon le plus détaillé possible quand on est dys ?.....	19
Quand je lis les textes, je les oublie.....	20
Il y a trop de feuilles, je me perds.....	21
Je n'ai toujours pas compris la méthode des exercices des EAF.....	22
Mon vrai problème, c'est qu'il y a une immense différence entre ce qu'il y a dans ma tête, mon plan et ce que j'écris sur ma copie.....	23
C'est quoi une carte heuristique ?.....	23
J'ai l'aménagement à l'examen, le centre d'examen refuse de me donner accès à ce qui est mentionné sur l'aménagement.....	25
Comment préparer l'oral ?	26
Le déroulement de l'épreuve.....	26
J'ai des qualités à l'oral, je pourrai m'en sortir !.....	28
L'exposé.....	28
J'ai juste besoin d'apprendre par cœur et de réciter, non ?.....	28
Précisément, comment cela se passe cette histoire de problématique ?.....	29
Je n'ai pas très bien compris ce que c'est qu'une problématique. Même si on m'en parle depuis la Seconde, j'ai juste une vague idée de ce que c'est.....	29
Concrètement, à l'oral, cela donne quoi ?.....	30
Mais si la problématique ne correspond alors pas du tout à ce que j'ai étudié en classe, comment je fais ?.....	30
Donc il faut bel et bien apprendre par cœur?.....	31
Alors, je fais quoi ?.....	31
Que dois-je faire en classe ?.....	31
J'ai des difficultés à retenir ce que je lis.....	32
Je ne comprends pas tous les mots du texte.....	33
La carte heuristique est ma nouvelle meilleure amie.....	33
Comment s'en servir pour les révisions ?.....	33
J'ai des difficultés de lecture.....	35
L'entretien.....	36
Le déroulement de l'entretien.....	37
Comment se préparer à l'entretien ?.....	37

Ce qu'il est inutile de faire.....	37
Ce qu'il est utile de faire.....	37
Mais je suis dyslexique ! Je ne vais pas réussir à lire toutes les œuvres complètes et toutes les lectures cursives !.....	38
Qu'est-ce qu'on évalue dans l'entretien ?.....	39
Pour conclure	40
Remerciements	41

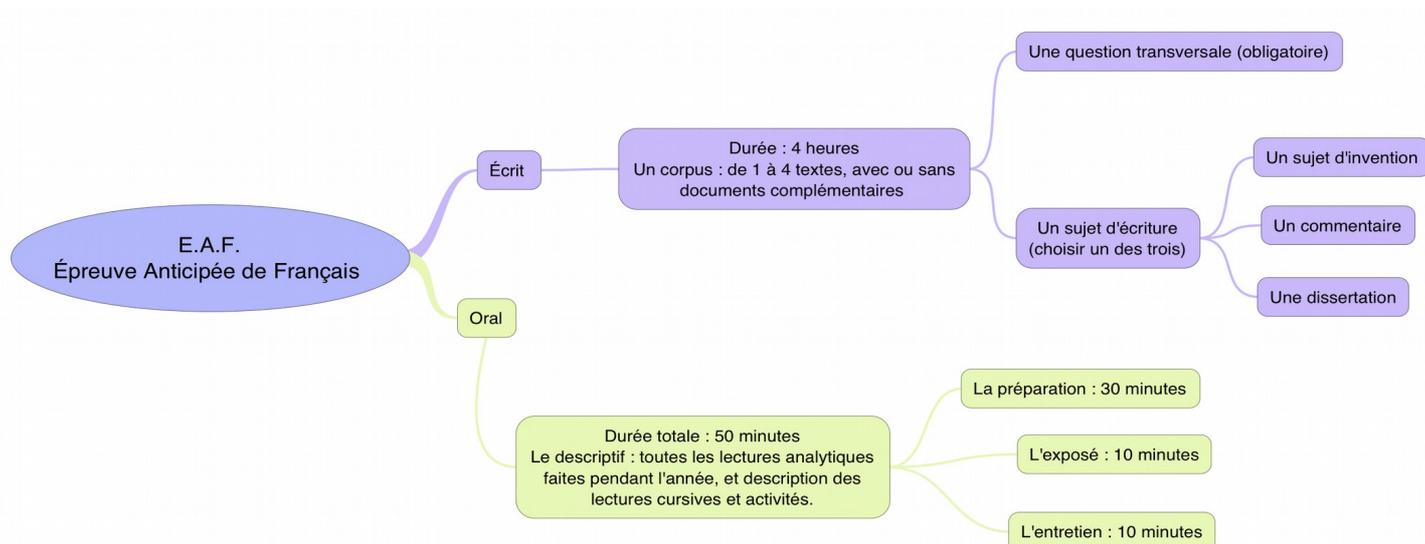
Qu'est-ce que le bac de Bac de Français ?

Le Bac de Français s'appelle en réalité les E.A.F. (Épreuves Anticipées de Français).

Comment cela se déroule ?

Il y a deux épreuves qui ont lieu au mois de juin :

- une épreuve écrite, qui a lieu en premier dans la plupart des académies ;
- une épreuve orale, qui a lieu quelques jours après dans la plupart des académies.



J'ai besoin d'aide pour la méthode de ces épreuves et de ces exercices.

Demandez en premier à votre enseignant s'il a des fiches de méthode pour vous. Cela sera mieux de travailler sur ses fiches car il pourra vous les expliquer si vous ne les comprenez pas.

Demandez sinon à d'autres enseignants de votre établissement. Eux aussi, ils pourront vous aider directement si vous avez des questions.

En dernier recours, allez voir sur internet.

Attention, de nombreux sites proposent des fiches de méthode qui ne correspondent pas aux attentes réelles !

Quels sont les aménagements aux examens auxquels j'ai droit en tant que dys ?

Il faut du temps pour obtenir les aménagements aux examens. De plus, le délai entre la mise à disposition des formulaires de demande et le moment où ils doivent être déposés est très court.

Commencez les démarches dès que les formulaires sont disponibles et commencez à préparer les pièces nécessaires dès la fin de la Seconde

Il est très important que vous connaissiez vos droits. En effet, en tant que dys, vous êtes reconnu comme « handicapé ». C'est une dénomination qui me gêne car le handicap se définit lorsqu'il vous manque quelque chose, alors que nous, il ne nous manque rien, on est juste branchés différemment dans le cerveau. Mais faisons avec, car pour les examens, c'est bien pratique.

Quels sont les textes officiels ?

Vos droits en tant qu'élève dys découlent de deux textes :

- l'Organisation Mondiale pour la Santé reconnaît les dys en tant que handicapés ;
- en 2005, la France a fait paraître une loi pour « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Il y a eu ensuite de nombreux textes et décrets pour vos droits à l'école, mais en janvier 2012 est paru un texte qui a annulé les autres : c'est le B.O. n°2 de janvier 2012, et plus particulièrement la section qui évoque les examens.

Vous le trouverez à cette adresse :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58803

Ce texte concerne directement les E.A.F. Mais il existe d'autres textes qui vous seront utiles pour les autres épreuves du bac, comme l'arrêté de février 2012 pour les épreuves de langues.

Vous le trouverez à cette adresse :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?
cidTexte=JORFTEXT000025372274&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025372274&categorieLien=id)

Le texte de janvier 2012 décrypté

Attention, ce n'est pas le texte complet mais juste les parties susceptibles de vous intéresser.

La lecture complète du texte est importante.

Le texte officiel est écrit en italiques et avec un retrait de marge.

I - Champ d'application

Sont concernées par les dispositions de la présente circulaire les épreuves, ou parties des épreuves, des examens et concours du second degré ou de l'enseignement supérieur organisés par le(s) ministre(s) chargé(s) de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ou par des établissements ou services sous tutelle de ce(s) ministre(s), quels que soient le mode d'acquisition du diplôme et le mode d'évaluation des épreuves (notamment : épreuves ponctuelles, partiels, contrôle continu, contrôle en cours de formation, entretien).

Cela signifie que les aménagements aux EAF concernent autant l'épreuve écrite que l'épreuve orale.

III - Procédure et démarches

1. La demande d'aménagement

a) La règle

Toute personne présentant un handicap tel que défini à l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles précité et candidate à un examen ou un concours est fondée à déposer une demande d'aménagement des conditions de passation des épreuves de l'examen ou du concours (cf. § I - Champ d'application) en adressant sa demande à l'un des médecins désignés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), selon l'organisation définie localement.

Si vous avez un P.P.S., il a été établi par la M.D.P.H. (Maison Départementales des Personnes Handicapées). Vos démarches seront donc considérablement facilitées, puisque vous avez déjà un dossier à la M.D.P.H.

b) Les recommandations

Établissement de la demande

Un formulaire unique de demande d'aménagement pourra utilement être établi à cette fin dans chaque académie et mis à la disposition des candidats par le service responsable de l'organisation des examens et concours, les établissements de formation, ou par les médecins désignés.

Aux alentours du mois d'octobre, le site de votre académie va mettre en ligne un formulaire de demande. Il se trouve généralement dans l'onglet « Examen et Concours », puis soit dans le menu « Handicap », soit dans le menu « Formulaires et demandes ».

The screenshot shows the website ac-nice.fr with a navigation menu. The 'EXAMENS ET CONCOURS' tab is highlighted. Under the 'DEMANDES ET INFOS PRATIQUES' section, there is a link for 'Handicap : Informations et formulaires' which is pointed to by a red arrow. Other sections include 'DIPLÔME NATIONAL DU BREVET', 'CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE', 'TRANSPORT', 'BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE', 'EXAMENS POST-BAC', 'CONCOURS DE RECRUTEMENT', 'EXAMENS PROFESSIONNELS', and 'EXAMENS ET CONCOURS DIVERS'. A sidebar on the right contains information about 'Diplômes, attestations de diplômes, relevés de notes' and 'BAC 2016 LES RÉSULTATS'.

Éléments joints à l'appui de la demande

La demande est accompagnée d'informations médicales sous pli cacheté ainsi que d'éléments pédagogiques qui permettent d'évaluer la situation du candidat et de mettre en évidence les besoins d'aménagements pour l'examen ou le concours présenté (cf. notamment le projet personnalisé de scolarisation et les documents relatifs à sa mise en œuvre ou le projet d'accueil individualisé de l'élève handicapé,

le livret personnel de compétences - LPC - et/ou le bilan des aménagements matériels et pédagogiques mis en place pour l'élève, réalisé par l'équipe pédagogique dans la perspective de la passation de l'examen).

Cette demande est indépendante de toute autre décision ou saisine de la CDAPH concernant cette personne. Toutefois, dans l'hypothèse où un dossier a déjà été constitué par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), les données médicales utiles pourront être communiquées au médecin désigné par la CDAPH, avec l'accord du candidat, ou de sa famille s'il est mineur, si le médecin désigné n'est pas membre de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

Votre demande sera donc accompagnée d'un certain nombre de documents.

En général, on vous demandera un bilan orthophonique de moins de deux ans. Donc, si vous avez passé un bilan pour le D.N.B. (brevet des collèges), vérifiez bien qu'il est toujours valide au moment où vous faites votre demande pour les E.A.F. Sinon, il faut de nouveau prendre rendez-vous chez l'orthophoniste pour un bilan. Et vous savez que c'est long... Si vous n'avez pas votre bilan au moment où il faut rendre le dossier, c'est trop tard. Donc prévoyez à l'avance, par exemple pendant l'été.

Le formulaire vous propose aussi de choisir les aides matérielles et humaines qui vous aideront pour l'examen.

Ne prenez pas tout et n'importe quoi : vous devez choisir les aides auxquelles vous êtes habitués et avec lesquelles vous avez déjà travaillé. Sinon, cela vous gênera plus qu'autre chose pour l'examen.

En ce qui concerne le tiers temps, vous pouvez aussi le demander pour l'examen oral. Cela ne vous donne droit qu'à 10 minutes de préparation en plus, mais ce sont tout de même 10 minutes. Faites attention toutefois : sur certains formulaires, il y a une case différente pour le tiers temps à l'écrit et celui à l'oral. Il faut donc cocher les deux.

Transmission de la demande

- Candidats élèves du second degré, étudiants préparant un brevet de technicien supérieur (BTS), élèves des classes préparatoires aux grandes écoles

Après avoir informé le chef d'établissement de leur démarche, afin de permettre le recueil des éléments pédagogiques utiles (...), les candidats transmettent leur demande accompagnée des informations médicales et pédagogiques à un médecin désigné par la CDAPH du département dans lequel ils sont scolarisés, par l'intermédiaire du médecin de l'éducation nationale intervenant dans l'établissement

fréquenté, si celui-ci n'est pas le médecin désigné.

En réalité, c'est beaucoup plus simple.

- 1) Votre dossier doit être complet avant que votre établissement vous inscrive à l'examen. Cela a lieu généralement au début du mois de décembre.
- 2) Quand il est complet, vous le remettez à votre établissement qui se chargera de le faire suivre à qui de droit.
- 3) Votre dossier sera transmis au médecin scolaire, qui émettra un avis sur votre demande.

Dans tous les cas, il est souhaitable que les candidats adressent également, simultanément, copie de leur demande (sans informations médicales) au service chargé d'organiser l'examen ou le concours.

Une copie doit donc être envoyée au service Examen et concours du Rectorat dont dépend votre établissement.

Délais

Afin de tenir compte des délais nécessaires à l'examen de la demande et de permettre au service chargé d'organiser les examens ou les concours de disposer du temps nécessaire pour organiser les aménagements, il convient que les candidats déposent leur demande auprès du médecin désigné au plus tôt, de préférence au moment de leur inscription à l'examen ou au concours.

Le dossier doit donc être complet et rendu au mois de décembre. Méfiez-vous des délais ! Méfiez-vous aussi du fait que personne ne vous dira quand le formulaire est en ligne, quel est le dernier délai pour rendre le dossier... C'est à vous de vous en occuper et de surveiller tout cela.

2. L'avis du médecin désigné par la CDAPH

Traitement par le médecin de la demande du candidat

Un des médecins désignés par la CDAPH rend un avis circonstancié sur la demande dans lequel il propose les aménagements qui lui apparaissent nécessaires (...).

L'avis précise les conditions particulières proposées pour le déroulement des épreuves pour ce qui concerne :

- l'accès aux locaux ;

- l'installation matérielle dans la salle d'examen ;
- l'utilisation de machine ou de matériel technique ou informatique, en indiquant la nature et l'objet de ces aides techniques ;
- le secrétariat ou l'assistance, en indiquant la nature, l'objet et la durée de ces aides humaines ;
- l'adaptation dans la présentation des sujets (type d'adaptation, format papier ou format numérique compatible avec le matériel utilisé par le candidat, etc.) ;
- le temps de composition majoré en indiquant le type d'épreuve concernée (écrite, orale, pratique) ;
- toute autre mesure jugée utile par le médecin désigné par la CDAPH.

C'est donc le médecin de la M.D.P.H. (ou le médecin scolaire dans certaines académies) qui va décider si vous allez utiliser un ordinateur et quels logiciels vous pourrez avoir, si vous avez besoin d'un tiers temps, si votre sujet doit être en version numérique ou en format papier, etc.

Si vous allez le rencontrer, vous devez donc en discuter avec lui. Parlez des logiciels que vous utilisez déjà (traitement de texte, Dragon, logiciel de text-to-speech, etc.) afin qu'il sache si vous travaillez mieux avec.

Le médecin émet également un avis sur la possibilité pour le candidat de :

- bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution selon les possibilités offertes par le règlement de l'examen présenté ;
- être dispensé d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve selon les possibilités offertes par le règlement de l'examen présenté ;
- étaler le passage des épreuves, la même année, sur la session normale et la session de remplacement lorsqu'un examen fait l'objet d'épreuves de remplacement ;
- étaler sur plusieurs sessions annuelles consécutives le passage des épreuves de l'un des examens de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur dans les conditions prévues par la réglementation de l'examen ;
- conserver, épreuve par épreuve, ou unité par unité, durant cinq ans, des notes délivrées à des épreuves ou à des unités de l'un des examens de l'enseignement scolaire ou supérieur, ainsi que, le cas échéant, le bénéfice d'acquis obtenus dans le cadre de la procédure de validation des acquis de l'expérience, selon les modalités prévues par la réglementation de chacun des examens.

Ces différentes adaptations sont très intéressantes, mais certaines ne me paraissent pas judicieuses. Avez-vous vraiment envie de passer votre oral en juin et votre écrit en septembre en sachant que cela veut dire que vous devrez passer votre été à travailler?

Ces adaptations existent, mais sans doute vaut-il mieux les laisser de côté pour les EAF.

3. La décision de l'autorité administrative

L'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser l'examen ou le concours décide des aménagements accordés et notifie sa décision au candidat en prenant appui sur l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH et au vu de la réglementation relative aux aménagements d'examens pour les candidats handicapés et de celle propre à l'examen et au concours présenté. Cette notification fait mention des délais et voies de recours.

Sauf que, voilà, l'avis du médecin n'est qu'un avis. La décision appartient au Rectorat. Mais si la décision du Rectorat ne vous satisfait pas, il existe des voies de recours, dont vous serez informés.

Si cela devait arriver, je vous recommande très fortement de vous rapprocher immédiatement d'une association de parents d'élèves dys qui pourra vous accompagner dans votre recours.

IV - Préconisations relatives à l'organisation des épreuves

3. Utilisation des aides techniques ou humaines

Ces aides doivent être en cohérence avec celles utilisées par l'élève au cours de sa scolarité

Leur usage peut être autorisé dans des conditions d'utilisation définies par les services organisateurs et compatibles avec les types d'épreuves passées par le candidat handicapé.

(...)

Le candidat qui utilise habituellement un matériel spécifique doit prévoir l'utilisation de son propre matériel (machine à écrire en braille, micro-ordinateur, etc.) muni des logiciels ad hoc, pouvant inclure un correcteur d'orthographe, sauf pour les épreuves visant à évaluer les compétences en orthographe. Lorsque le candidat ne peut apporter son propre matériel, le service organisateur de l'examen ou du concours, informé lors de la demande d'aménagements, met à la disposition du candidat ledit matériel.

Le fait qu'il s'agisse de l'ordinateur personnel du candidat ne dispense pas ce dernier de supprimer du disque dur pour la durée des épreuves les dossiers de cours ou les dossiers de travail personnel qu'il y aurait déposés.

Ce passage est très important: il indique que c'est à vous d'apporter votre matériel, y compris votre ordinateur, avec les logiciels que vous utilisez, si le médecin vous a donné son accord.

Si vous utilisez votre propre ordinateur, pensez à bien le vider à l'avance de tous les dossiers qui pourraient vous aider. Sinon, c'est une tentative de fraude et l'Education Nationale ne plaisante pas avec ça. Surtout que vous serez seul(e) dans la salle, ou bien dans une salle avec trois ou quatre candidats seulement: vous seriez vite repéré(e) si vous trichiez.

Si vous ne pouvez pas apporter votre matériel (vous avez un ordinateur fixe et pas un portable, par exemple), c'est au centre d'examen (l'établissement où vous passez votre épreuve) de vous fournir le matériel nécessaire pour l'examen.

Dans la réalité, le centre d'examen va vous fournir le matériel s'il n'y a pas de matériel spécifique.

Mais il arrive que les centres d'examen ne le fassent pas ! Ils n'en ont pas le droit : si avez obtenu un aménagement à l'examen, c'est un document officiel et légal. Ils sont juridiquement en tort.

Si le centre d'examen ne le fait pas, c'est souvent tout simplement parce que ça a été oublié ou que l'information ne leur a pas été transmise. Donc, une semaine avant l'examen (pas la veille, pas deux jours avant), vous appelez le centre d'examen et vous leur demandez si le matériel a été prévu. Si besoin est, vous vous déplacez pour aller les voir avec votre papier confirmant que vous avez obtenu l'aménagement.

(...) Enfin, pour faciliter l'impression de la copie d'examen à l'issue de l'épreuve, il peut être demandé au candidat de se munir d'une clé USB.

4. Temps majoré

Les candidats peuvent bénéficier, pour une ou plusieurs épreuves de l'examen ou du concours, d'une majoration du temps imparti qui ne peut en principe excéder le tiers du temps normalement prévu pour chacune d'elles. Cependant, cette majoration pourra être allongée au-delà du tiers du temps eu égard à la situation exceptionnelle du candidat et sur demande motivée du médecin désigné par la CDAPH, lorsque cette dérogation est compatible avec le déroulement de l'épreuve.

Vous pouvez donc avoir du matériel spécifique et aussi le tiers temps.

Concrètement et en résumé, ce texte m'aide ?

Oh oui, il vous aide ! L'ordinateur, c'est l'outil de survie numéro un d'un dys, que cela soit à l'école ou plus tard dans votre vie professionnelle.

Si vous pouvez l'avoir pour l'examen, si vous vous êtes entraîné avec, si vous utilisez des logiciels vraiment utiles et si en plus, vous avez fait des efforts en classe, alors vos EAF seront beaucoup moins difficiles que vous ne le pensiez !

Faites donc votre demande, tout de suite, maintenant, et apprenez à vous servir d'un ordinateur et des logiciels qui vous sont utiles !

Comment préparer l'écrit ?

Règle numéro 1 : oui, l'écrit se révise. On n'y va pas à l'impro. On n'y va pas au talent.

Règle numéro 2 : oui, même si vous êtes dyslexique et dysorthographique, vous pouvez vous en sortir honorablement. Cela ne sera pas facile, mais vous pouvez le faire.

J'ai des troubles de dysgraphie et de dysorthographie. Que faire ?

Vous devez alors avoir demandé les aménagements aux examens pour bénéficier de l'usage d'un ordinateur.

Si vous le pouvez, pendant l'année scolaire, faites quelques séances avec un ergothérapeute pour bien manipuler votre ordinateur, surtout si vous avez aussi des troubles de dyspraxie.

Je m'y suis pris trop tard, je n'ai pas l'aménagement aux examens (ou on me les a refusés) et je devrai écrire avec un papier et un stylo.

Pensez à demander dès maintenant l'aménagement aux examens pour les épreuves de Terminale !

Comment je fais pour le plan ?

Faites votre plan sous forme de carte heuristique (j'explique ce que c'est plus loin).

Une carte heuristique, cela peut se faire au papier et au stylo sans problème. Pensez juste à mettre votre feuille de brouillon dans le sens horizontal plutôt que vertical. Ensuite, prenez du temps pour vous entraîner à en faire.

Comment je fais pour rédiger ?

Si vous n'avez pas accès à un logiciel de speech-to-text pour dicter le jour de l'examen, il faudra rédiger manuellement.

N'oubliez pas :

- faites des phrases courtes ! Une idée, c'est une phrase. Donc une phrase ne fait pas plus de deux lignes.

- Évitez les propositions subordonnées !

- Apprenez des phrases-types par cœur. Vous en trouverez dans les corrigés de votre professeur. Ensuite, réutilisez-les le jour de l'examen.

- Pensez à vous relire.

Mais attention ! Souvent un dyslexique ne relit pas ce qu'il a écrit mais ce qu'il croit avoir écrit. Donc quand vous avez fini de rédiger, prenez cinq minutes pour aller aux toilettes, manger un morceau, regarder par la fenêtre. Une fois que vous vous êtes vidé la tête, reprenez votre copie et forcez-vous à lire ce qui est vraiment écrit dessus.

Je suis dysgraphique et je n'ai pas accès à un logiciel de speech-to-text ou à un traitement de texte ou à un secrétaire parce que je n'ai pas demandé l'aménagement à l'examen.

Epic fail. Faites de votre mieux. Mais au moins, pensez à le demander pour les épreuves de l'année prochaine !

J'ai obtenu l'aménagement à l'examen. Tout va bien, alors ?

Presque. Vous ne devez pas oublier de prévenir le centre d'examen à l'avance pour vérifier que la matériel sera disponible. Prévenez aussi votre établissement pour pouvoir vous entraîner avec tout le matériel pour le bac blanc.

Si vous allez utiliser un ordinateur, prévenez-les.

S'ils veulent que vous utilisiez un ordinateur du lycée, pensez à vérifier qu'il y a dessus les logiciels que vous avez l'habitude d'utiliser. S'il n'y a pas ces logiciels, faites-les installer. Si vous avez fait votre demande correctement, elle doit présenter la liste des logiciels auxquels vous avez droit. Sinon, demandez cette liste pour que l'établissement ait le temps de les installer.

Si vous utilisez un logiciel de speech-to-text comme Dragon, pensez à prévenir l'établissement pour avoir une salle à part. Vous n'allez pas dicter votre devoir au milieu de tout le monde !

N'oubliez pas d'emporter votre micro si jamais l'établissement n'en a pas.

Si vous utilisez un logiciel de text-to-speech comme Verbose, pensez à vérifier que vous avez vos écouteurs. Prévenez aussi l'établissement que vous allez vous en servir.

Si j'ai un ordinateur, je suis sauvé ?

Non, d'abord vous devez être sûr que vous vous en servez de la façon la plus judicieuse possible pour l'écrit de l'examen.

Voici quelques questions pour vérifier que vous exploitez bien toutes les possibilités de votre ordinateur :

- Utilisez-vous un logiciel de cartes heuristiques pour faire vos plans ?

- Quand vous utilisez votre traitement de texte, pensez-vous à utiliser la couleur, le gras, les italiques, pour vous repérer dans ce que vous écrivez ?

- Utilisez-vous un dictionnaire intégré comme Antidote ? Le dictionnaire du traitement de texte est généralement à éviter.

- Quand vous rédigez, pensez-vous à faire des déplacements de paragraphes ou à rédiger dans un ordre non chronologique ?

- Utilisez-vous un logiciel de text-to-speech comme Verbose pour vous relire ?

- Pensez-vous à faire une mise en page et à utiliser une police d'écriture qui vous

conviennent mais qui conviendront aussi à votre correcteur ?

- Utilisez-vous un logiciel de speech-to-text comme Dragon pour pouvoir rédiger juste en dictant ?

Toutes ces questions sont là pour vous donner des pistes d'utilisation. Donc n'hésitez pas à tester de nouvelles choses pendant toute l'année pour utiliser votre ordinateur au mieux le jour de l'examen.

J'ai un tiers temps, je ne pense pas que ça va me servir à grand chose.

C'est le problème du tiers temps: il est très difficile de le mettre en place pendant l'année pour le professeur. Donc vous n'avez pas l'habitude de vous en servir. Donc vous ne l'utilisez pas le jour du bac non plus.

C'est très dommage, car un tiers temps peut vous aider.

Que faire avec un tiers temps?

- Prendre son temps pour lire, comprendre, relire les textes.

- Prendre son temps pour écrire des phrases cohérentes, les relire et les améliorer.

- Prendre son temps pour construire un bon raisonnement, en suivant les méthodes selon lesquelles vous vous êtes entraînés.

- Toujours bien vérifier les textes sur lesquels vous travaillez en faisant des aller-retour entre votre copie et le sujet avec les textes.

Pourquoi faut-il faire un brouillon le plus détaillé possible quand on est dys ?

Quand on est dyslexique, dysgraphique ou dysorthographique, on a tendance à faire des phrases beaucoup trop longues. On a tellement peur que le bout de la phrase nous

échappe, que la phrase nous échappe, que l'on met le plus de choses possibles, le plus vite possible.

Et on se retrouve avec des phrases illisibles pour un correcteur « normal ».

Quand vous faites un brouillon détaillé, vous n'avez pas peur que votre idée ou que votre phrase vous échappe puisque c'est bon, elle est déjà écrite sur le papier au brouillon. Vous pouvez donc faire des phrases courtes, qui prennent leur temps.

Elles seront plus lisibles.

Il existe aussi une technique pour s'entraîner qui est la technique de l'écriture « en colonnes ». Vous pouvez la trouver sur mon Guide de survie pour les élèves dys en lycée (gratuit, sur mon site web : <http://guerrieri.weebly.com>, Onglet « Dys »).

Attention : quand vous rédiger, privilégiez toujours :

- la clarté de vos phrases,
- la qualité du raisonnement.

N'investissez pas d'énergie sur l'orthographe, tant pis pour l'orthographe! S'il faut faire des choix, la clarté de votre expression et un bon raisonnement sont plus importants.

Quand je lis les textes, je les oublie.

C'est normal chez les dyslexiques, cela s'appelle le déficit de mémoire de travail. Il existe un petit truc tout simple pour s'en sortir.

Dans la marge des textes, toutes les quatre ou cinq lignes, écrivez quelques mots pour résumer ce qui s'est dit ou ce qui s'est passé.

Cela vous permet:

- de faire un exercice de synthèse très utile qui vous force à faire attention au sens plutôt qu'aux mots ;
- de ne pas avoir à relire tout le texte, mais juste l'espèce de résumé que vous venez de faire pour vous rafraîchir la mémoire ;

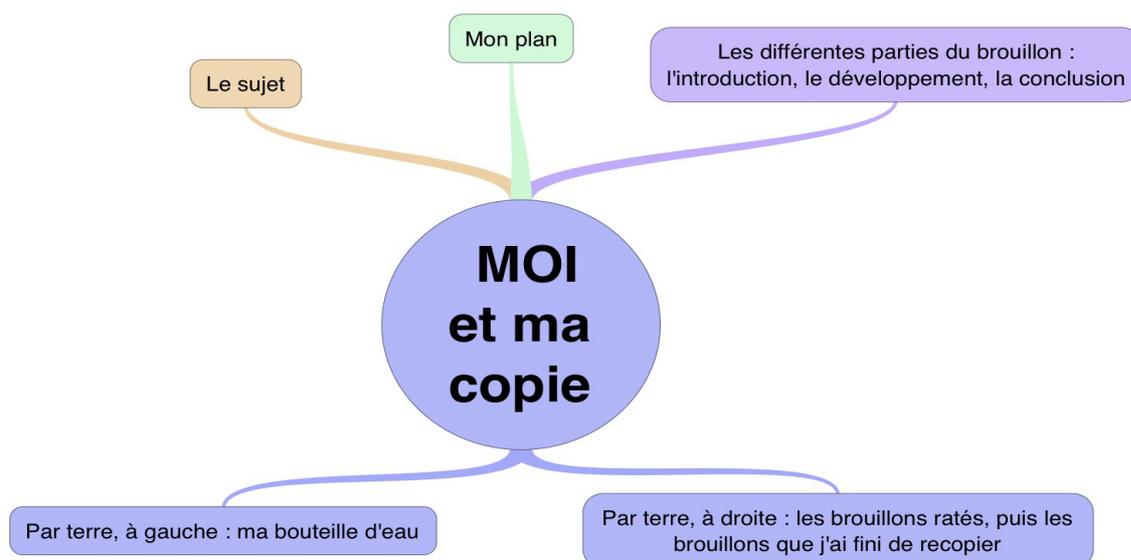
- de vous repérer plus facilement dans les textes pour l'exercice de la question transversale.

Vous pouvez même choisir une couleur différente de stylo pour chaque texte. Comme cela, vous aurez le texte rouge, le bleu, le vert, le noir... La couleur vous fait gagner du temps dans le repérage et vous aide à mieux souvenir.

Si votre aménagement à l'examen vous donne le droit d'utiliser un ordinateur, demandez aussi une copie des textes en .pdf pour pouvoir la faire lire par un logiciel de text-to-speech.

Il y a trop de feuilles, je me perds.

Pour commencer, organisez-vous sur l'espace de la table.



Ensuite, colorez les feuilles du corpus.

A l'aide d'un surligneur, faites un cadre qui suit la bordure de la feuille, une couleur de surligneur différente pour chaque texte (texte A en rose, texte B en jaune, etc.) et faites pareil avec encore une autre couleur pour la feuille sur laquelle se trouvent les sujets.

Pour vos feuilles de brouillon, n'hésitez pas à en demander autant qu'ils vous en faut.

Je n'ai toujours pas compris la méthode des exercices des EAF.

Il faut sincèrement espérer que vous voulez remédier à cela et que vous avez encore le temps de le faire.

Pour y remédier :

- Demandez des fiches de méthode à votre professeur ;
- faites tous les devoirs tout au long de l'année. Vous pouvez travailler avec vos camarades, vous faire aider de vos parents, d'un prof particulier ou que sais-je. Mais évitez les devoirs tout faits sur internet. Pourquoi? Parce que, contrairement à un camarade, vos parents ou un prof, ils ne vous expliquent pourquoi ou comment il faut faire les choses. Il est aussi souvent très utile de refaire un devoir que l'on a raté en essayant de l'améliorer. Pour cela, suivez les conseils donnés par les annotations dans la marge de votre professeur. Si vous avez un bon rapport avec votre professeur, vous pouvez aussi lui demander, très poliment, et sous réserve qu'il en ait le temps, de regarder votre devoir amélioré.
- Travaillez sur les corrigés donnés par votre professeur cette année ou l'année dernière. Utilisez des surligneurs pour repérer comment les phrases sont construites, dans quel ordre les choses sont-elles faites, etc.

Voici quelques conseils pour bien travailler un corrigé.

- Fixez-vous des objectifs : je m'intéresse à la syntaxe dans ce corrigé, ou je m'intéresse à la construction du raisonnement dans ce corrigé, ou je m'intéresse à la méthode dans ce corrigé. N'essayez pas de tout faire en même temps !
- Utilisez vos surligneurs. Si vous étudiez la syntaxe : utilisez les surligneurs pour repérer les mots de liaison, les phrases-types, etc. Si vous étudiez la construction du raisonnement, utilisez les surligneurs pour différencier les différentes parties. Si vous étudiez la méthode : utilisez les surligneurs pour différencier les différents moments qui vous sont expliqués dans la fiche de méthode.
- Ensuite, essayez d'améliorer votre copie en utilisant les conseils des annotations en

rouge de votre professeur, en utilisant la méthode et en utilisant le corrigé.

N'hésitez pas à commencer par transformer le devoir en une carte heuristique pour bien voir le plan et le schéma de fonctionnement du devoir.

Mon vrai problème, c'est qu'il y a une immense différence entre ce qu'il y a dans ma tête, mon plan et ce que j'écris sur ma copie.

Pour régler le problème de rédaction, pensez à utiliser un logiciel de speech-to-text comme Dragon. Si vous avez demandé votre aménagement à l'examen et que vous avez obtenu l'usage de l'ordinateur le jour de l'écrit, vous pourrez vous en servir.

Pour régler le problème du passage de ce qu'il y a dans votre tête à votre plan, utilisez une carte heuristique.

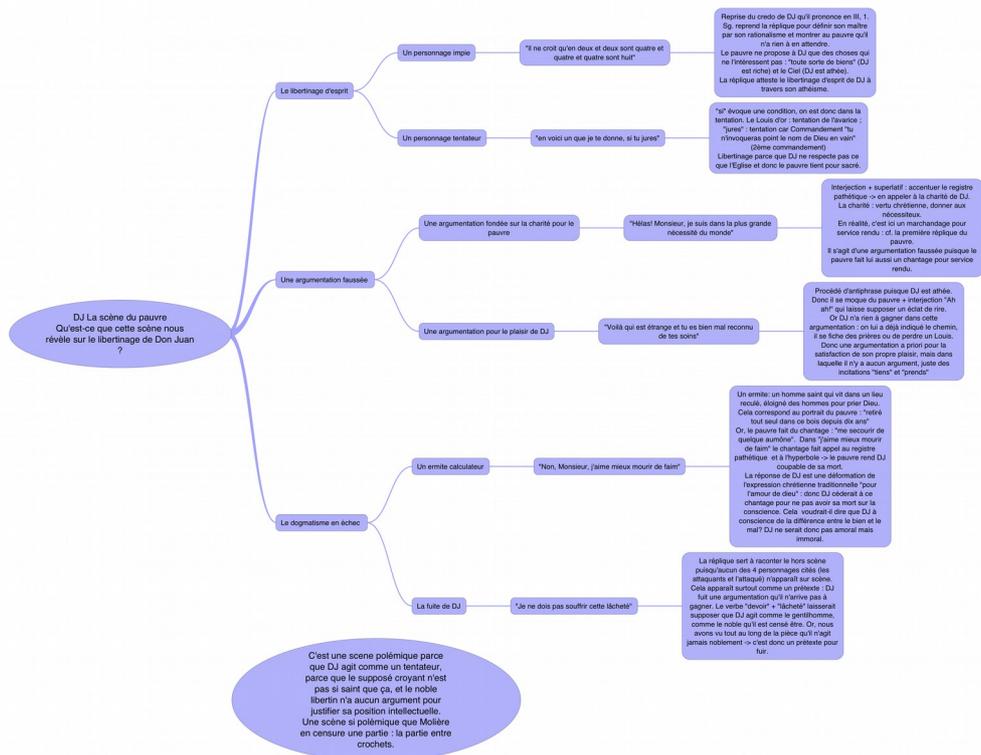
Faites d'abord sur la carte ce qu'il y a dans votre tête. Ensuite utilisez la fonction du logiciel qui vous permet de déplacer les bulles pour les mettre dans un ordre logique attendu.

Une fois que vous avez fait votre carte heuristique, il est facile de passer de cela à l'ordre linéaire vertical de la copie.

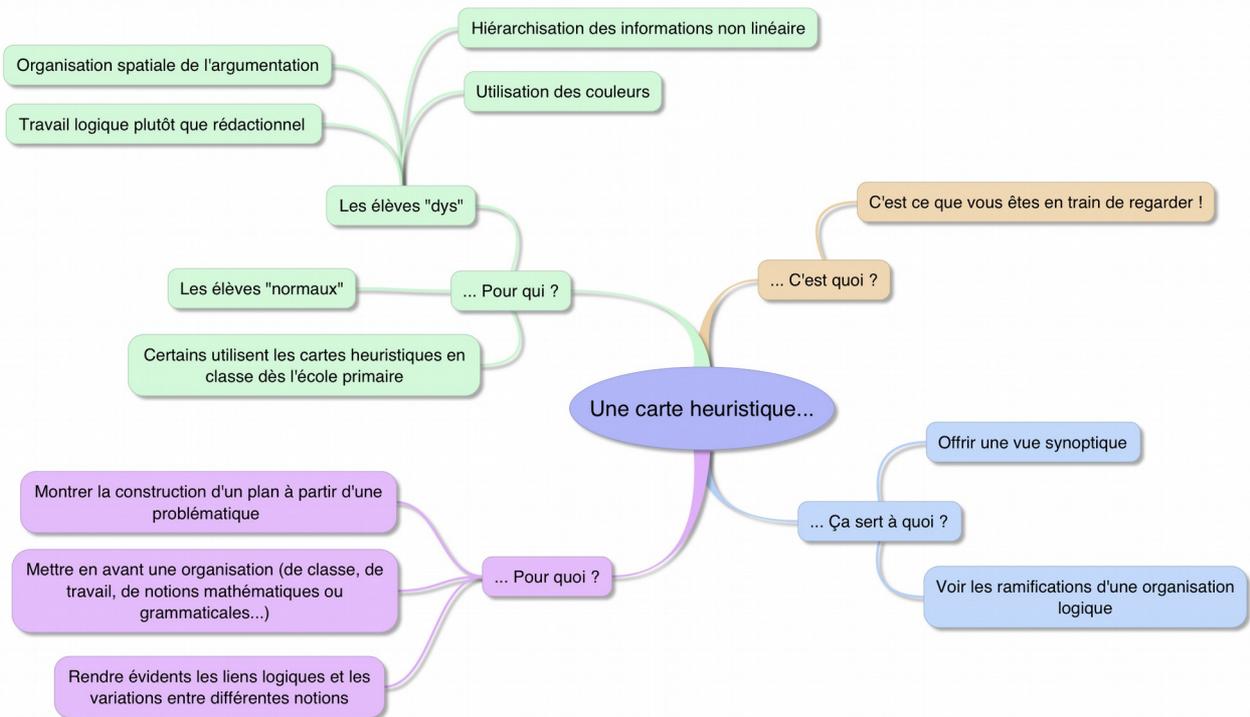
C'est quoi une carte heuristique ?

Une carte heuristique est très pratique pour les élèves dys car elle correspond parfaitement à votre mode de raisonnement spécifique.

Une carte heuristique, c'est ça :



Ou bien, c'est ça :



La carte heuristique vous permet de mettre toutes vos idées, de les lier entre elles. Ensuite, vous devrez faire le travail de rédaction pour passer de ce schéma à un devoir

« normal », c'est-à-dire dans un ordre linéaire vertical de haut en bas.

Les avantages pour vous sont nombreux et immenses. A vous d'essayer pour vous en rendre compte¹.

Quels logiciels utiliser ?²

- Sur PC et Mac : vous pouvez utiliser Freemind qui est gratuit. Je préfère SimpleMinds.
- Sur iPad : vous pouvez utiliser Popplet ou iThoughtsHD. Popplet est plus simple et plus ludique, mais iThoughts sera idéal pour les devoirs qui demandent un travail plus complet.
- Sur Blackberry : vous pouvez utiliser Mindmaps.

Pour trouver d'autres logiciels, faites une recherche dans Google en tapant « cartes heuristiques » ou « mind mapping ».

Sinon, n'oubliez pas que rien ne vous empêche de faire votre carte heuristique à la main avec des feuilles A4 ou A3 et des crayons de couleur !

J'ai l'aménagement à l'examen, le centre d'examen refuse de me donner accès à ce qui est mentionné sur l'aménagement.

Pas d'affolement, pas d'énerverment. Si vous l'avez obtenu, c'est officiel et le centre d'examen n'a pas le droit de le refuser car sinon ils contreviennent à la loi de 2005 sur le handicap et au B.O. de janvier 2013.

Prévenez en premier une association de parents d'élèves dys locale, puis l'Inspection A.S.H. au Rectorat, puis la M.D.P.H.

1 J'ai aussi rédigé un document d'une vingtaine de pages sur les cartes heuristiques. Il est à destination des enseignants, mais vous pourrez y trouver des idées ou des renseignements utiles : <http://guerrieri.weebly.com/cartes-heuristiques.html>

2 Les logiciels et le monde informatique évoluent très vite. A l'heure où j'écris, ces logiciels existent et me semblent bien adaptés. Mais dans six mois, dans un an, d'autres logiciels bien plus performants existeront sans doute.

Comment préparer l'oral ?

C'est l'épreuve qui impressionne souvent le plus les élèves, alors que c'est souvent celle où l'on obtient de meilleures notes.

Avec une préparation intelligente, il est très facile d'y faire face.

Le déroulement de l'épreuve

1) La préparation : 30 minutes

L'examineur, qui connaît à l'avance votre descriptif, vous donne le titre de l'extrait sur lequel vous serez interrogé et la problématique selon laquelle vous devrez l'analyser.

Vous pouvez être interrogé sur n'importe quelle lecture analytique de votre descriptif.

L'examineur peut (mais le fait rarement) vous interroger sur n'importe quel passage des oeuvres complètes. Il ne peut pas en revanche vous demander une lecture analytique des documents complémentaires ou lectures cursives mais peut vous poser des questions dessus durant l'entretien.

Il est très important de veiller à respecter la problématique donnée par l'examineur !

En principe, l'examineur n'est pas censé vous sanctionner si votre plan ne répond pas à la problématique. Dans la réalité, tous les ans, des élèves sont sanctionnés, parfois très durement, pour cela.

Comment éviter ce problème ? Tout simplement en n'apprenant pas vos lectures analytiques par coeur ! Dans l'idéal, après la lecture analytique, vous devez suffisamment maîtriser le texte pour, face à une nouvelle problématique, réorganiser les éléments d'analyse que vous avez appris dans un plan fait exprès pour cette nouvelle problématique.

Et faites attention à répondre explicitement à la problématique dans la conclusion.

Retenez donc bien : nous ne voulons pas de gentils perroquets, nous voulons voir des élèves capables de réfléchir par eux-mêmes sur un texte et de réinvestir leurs connaissances sur le texte en question.

Pendant 30 minutes, vous devez donc recopier au brouillon ce que vous allez dire ensuite.

Il est recommandé d'écrire sur le brouillon les éléments suivants :

- l'introduction ;
- le plan avec les sous-parties, les exemples (et les lignes où les trouver... surtout si vous êtes dyscalculique !) et leur analyse ;
- la conclusion.

2) L'oral : 20 minutes

L'exposé : 10 minutes

L'examineur vous laisse la parole. Vous devez donc procéder dans l'ordre suivant :

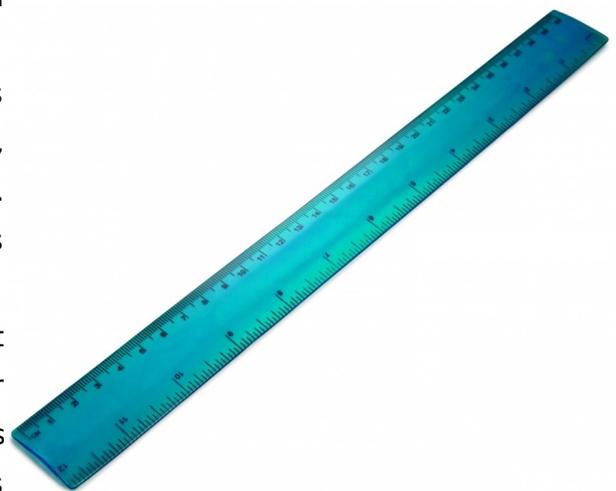
- L'introduction : annonce de l'extrait, biographie de l'auteur, résumé de l'extrait et sa situation dans l'oeuvre, si c'est un extrait d'une des œuvres complètes.
- Lecture : elle doit être claire, expressive... et faite à une vitesse raisonnable !
- Reprise de la problématique et annonce du plan.
- L'exposé.
- Conclusion, avec reprise de la problématique et réponse.

L'idée d'une lecture à voix haute devant un enseignant que vous ne connaissez peut être inquiétante pour des dyslexiques.

Pas de souci, vous avez votre arme magique : la règle flexible translucide aux couleurs fluos !

Cette règle va vous permettre de ne pas mélanger les lignes. Comme elle est translucide, vous voyez qu'il y a encore du texte en-dessous. Comme elle est fluo, vous ne mélangez pas les lignes.

Non, vous n'aurez pas l'air d'un bébé qui ne sait pas lire en vous en servant ! Vous aurez l'air d'une jeune personne qui connaît ses difficultés et qui sait quels moyens employer pour les contourner !



N'oubliez pas, pendant que vous faites votre lecture analytique d'énoncer clairement les parties au fur et à mesure que vous les traitez (en évitant de dire « Grand un... »).
Comme pour toute lecture analytique, vous devez procéder dans l'ordre habituel : idée, exemple, analyse.

L'entretien : 10 minutes

L'examineur vous pose des questions qui ont plusieurs buts : il s'agit de clarifier un point que vous avez mal ou peu traité, il peut vous poser des questions sur les documents complémentaires, les lectures cursives ou les différentes activités, etc.
L'examineur cherche à vous « repêcher », à évaluer votre autonomie par rapport à ce que vous avez appris et à voir si vous avez une pensée personnelle argumentée sur le texte étudié en classe.

Cette partie de l'examen oral vaut dix points. Il ne faut surtout pas la négliger !

J'ai des qualités à l'oral, je pourrai m'en sortir !

Sans doute, avoir des qualités à l'oral, avoir la tchatche, avoir du bagout, est un plus. Mais cela ne suffit pas.

On n'improvise pas, ni à l'oral, ni à l'écrit. Et si vous n'avez que du vent à dire, on s'en rend compte très vite.

L'exposé

J'ai juste besoin d'apprendre par cœur et de réciter, non ?

Non, c'est même justement ce qu'on ne veut pas. On ne veut pas que vous appreniez par cœur. On ne veut pas des petits perroquets. On n'est pas là pour évaluer votre capacité à mémoriser.

On veut des gens qui, face à un texte qu'ils connaissent et qu'ils comprennent, sont capables d'avoir une pensée personnelle dessus et d'argumenter leurs choix d'analyse.

C'est à cela que sert la problématique que l'on vous donne le jour de l'examen.

Précisément, comment cela se passe cette histoire de problématique ?

Lorsque vous entrez dans la salle, l'examineur vous donne une feuille que vous devez signer sur laquelle sont indiqués le texte sur lequel vous passez et la question (c'est-à-dire la problématique) selon laquelle vous devez conduire votre analyse du texte.

Les examinateurs préparent ces questions à l'avance, et donc aussi les textes sur lesquels vous allez passer. Vous connaissez sûrement quelqu'un qui connaît quelqu'un qui lui a dit que l'examineur l'avait laissé choisir le texte. N'espérez pas trop: cela n'arrive quasiment jamais et je ne connais dans mon entourage professionnel aucun examinateur qui le fasse.

La problématique que l'on vous pose sera probablement différente (voire très différente) de celle que vous avez utilisée avec votre professeur en classe. En effet, sur un même texte, on peut choisir de nombreuses problématiques différentes.

Je n'ai pas très bien compris ce que c'est qu'une problématique. Même si on m'en parle depuis la Seconde, j'ai juste une vague idée de ce que c'est.

Imaginez une pièce. Dans cette pièce, deux murs se font face. Dans votre main, un bout de ficelle. Vous devez tendre la ficelle d'un mur à l'autre.

La problématique, c'est la punaise que vous allez utiliser pour tendre le bout de ficelle, c'est-à-dire votre analyse, d'un mur à l'autre. Sans elle, votre ficelle, elle tombe par terre et s'entortille parce que vous ne pouvez pas lui donner une direction.

On peut choisir une autre comparaison, celle de l'attaque du mouton.

Votre texte, c'est un beau mouton bien gras, entouré par des loups qui veulent le manger. Le loup doit d'abord décider sous quel angle il va attaquer le mouton. Il ne va pas se jeter dessus n'importe comment. Il va choisir une partie du mouton, en fonction de ses forces, qui lui permettra d'avoir une bonne prise pour croquer la bête.

Cette prise dont il doit décider, c'est votre problématique.

En fait, la problématique, c'est l'angle sous lequel vous analysez un texte (car on ne vous demande pas de tout voir dans un texte, ce n'est pas encore de votre niveau).

Et un texte peut être analysé sous de nombreux angles différents.

Concrètement, à l'oral, cela donne quoi ?

Vous avez étudié en classe *Dom Juan*, et plus précisément, la fin de la scène 1 de l'acte I, lorsque Sganarelle fait une tirade pour décrire son maître.

En classe, vous pouvez étudier le texte avec la problématique suivante: « comment cette tirade répond-elle aux exigences d'une scène d'exposition?" »

A l'oral, l'examineur peut demander: « qu'est-ce que ce portrait de Don Juan nous révèle sur le personnage? »

Il peut aussi demander: « comment cette tirade annonce déjà le libertinage de Don Juan? »

Mais si la problématique ne correspond alors pas du tout à ce que j'ai étudié en classe, comment je fais ?

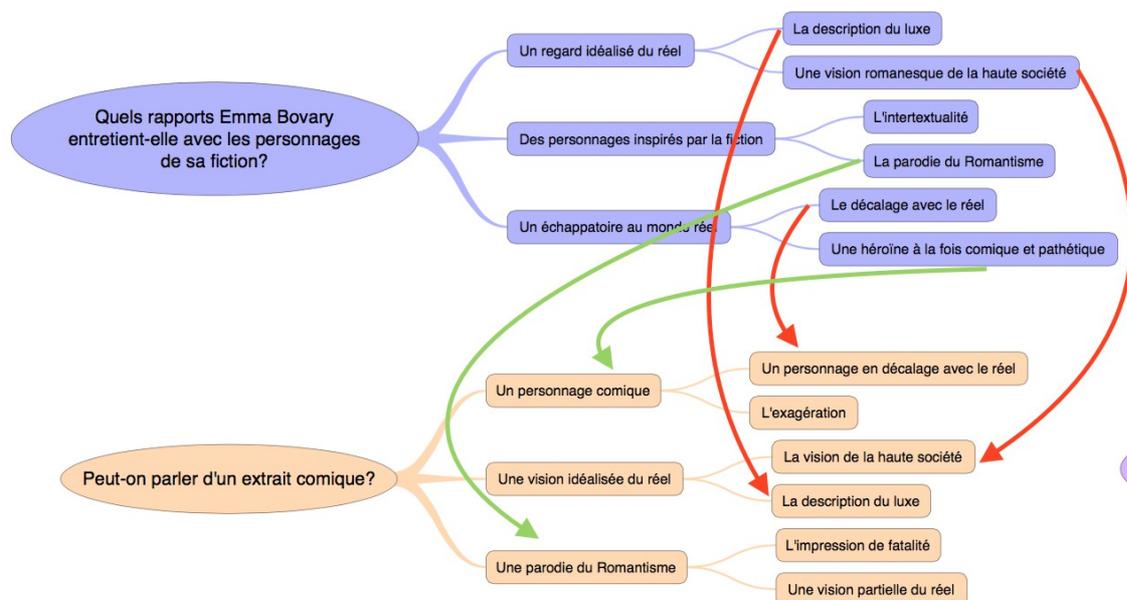
Pas de panique! C'est juste un jeu de puzzle.

Avec des problématiques différentes, le plan est différent. Les titres sont différents, les parties sont différentes ou dans un ordre différent, mais les analyses restent les mêmes.

Vous n'avez donc qu'à reconstruire un plan à partir des analyses que vous connaissez parce que vous connaissez bien le texte.

- Je connais et je comprends le texte ;
- j'ai participé à l'élaboration de la lecture analytique du texte en classe ;
- je sais donc comment analyser les éléments du texte ;
- je n'ai qu'à faire un plan logique qui répond à la question tout seul.

Vous transférez tout simplement ce que vous avez appris en classe sur le texte et vous le réorganisez.



Donc il faut bel et bien apprendre par cœur?

Toujours pas, non. Après, si cela peut vous rassurer, faites-le. Mais je vous rappelle que vous êtes dys, et que si vous êtes dyslexique, vous avez probablement un déficit de mémoire de travail qui fait qu'apprendre par cœur des morceaux écrits est sans doute très compliqué pour vous.

Vous voulez vraiment vous entêter à apprendre par cœur un truc que vous n'arriverez pas à retenir ?

Alors, je fais quoi ?

Première étape: en classe

Deuxième étape: la compréhension du texte à votre façon, à la maison.

Troisième étape: les révisions

Voici quelques conseils dans l'ordre de ces étapes pour résoudre vos difficultés spécifiques.

Que dois-je faire en classe ?

La première étape se passe en classe quand vous étudiez le texte avec votre professeur.

En principe, votre professeur ne vous dicte pas un cours que vous recopiez. En principe, il vous pose des questions sur le texte, vous construisez un plan tous ensemble et il vous aide à remplir les analyses de ce plan en vous posant des questions sur telle phrase, que vous analysez, sur tel champ lexical, que vous analysez.

C'est la partie la plus importante. Vous devez être très attentif à ce moment-là et participer.

Si vous le pouvez, demandez même à votre professeur l'autorisation de ne pas écrire, pour pouvoir vous concentrer uniquement sur les questions qu'il pose et y répondre.

J'insiste : vous devez lever la main et participer. Écouter, recopier, ne sert à rien. On n'apprend pas à conduire en étant sur le siège du passager, mais en ayant le volant entre les mains.

Cela va vous servir à comprendre comment fonctionne le texte, à comprendre ce que veulent dire les analyses, à voir quel est le sens derrière les mots.

Sinon, votre cours n'aura aucun sens pour vous. Si cela n'a aucun sens, vous aurez encore plus de mal à l'apprendre. Et même si vous arrivez à l'apprendre, vous le répéterez en n'ayant aucune idée de ce que vous dites. Et cela va se voir à l'oral !

En règle générale, un élève dys qui apprend par cœur un cours qu'il n'a pas compris mélange les informations, dit des choses sans rapport les unes avec les autres et pense s'en être sorti. Hélas, non.

Si votre professeur vous a donné l'autorisation de ne pas écrire, pensez ensuite à faire une photocopie du cours écrite par quelqu'un qui a tout écrit et dans une écriture que vous pouvez lire facilement.

J'ai des difficultés à retenir ce que je lis.

Les textes des EAF font souvent une quarantaine de lignes. Il est donc difficile pour certains d'entre vous de retenir ce qui se passe dans le texte: vous arrivez à la fin du texte, vous ne savez même plus de quoi ça parle au début.

Il existe un petit truc tout bête pour contourner cette difficulté.

Lisez le texte, et toutes les 3 ou 5 lignes, écrivez quelques mots dans la marge, à gauche, pour résumer ce qu'il s'est passé.

Ces indications seront précieuses de deux façons :

- vous n'avez plus besoin de relire le texte en entier si vos indications sont bien faites. Il vous suffit juste de les relire elles ;

- quand vous êtes obligé de relire le texte, il vous suffit de regarder celles qui sont au-dessus pour vous rappeler immédiatement ce qu'il s'est passé. Vous allez donc pouvoir comprendre le texte dans sa globalité, et pas juste des petits morceaux déconnectés les uns des autres.

Je ne comprends pas tous les mots du texte.

Ça, c'est la question piège que je préfère poser à l'oral dans l'entretien (parce que parfois je suis un peu sadique !) « Pouvez-vous me dire ce que signifie tel mot à telle ligne dans votre texte? »

Pensez donc bien, à la maison, à chercher les définitions de tous les mots du texte. Vous pouvez les écrire en bas pour pouvoir les relire jusqu'à temps que vous le reteniez.

Attention: n'oubliez pas que vos textes doivent être vierges le jour de l'oral. Donc toutes ces petites annotations ne sont que sur vos textes de travail, pas sur ceux que vous présenterez à l'examineur.

La carte heuristique est ma nouvelle meilleure amie.

C'est quoi et ça marche comment ?

Relisez la page intitulée « C'est quoi une carte heuristique ? »

Comment s'en servir pour les révisions ?

Le cours de votre professeur est en principe un cours linéaire et vertical. Il présente donc plusieurs difficultés pour vous :

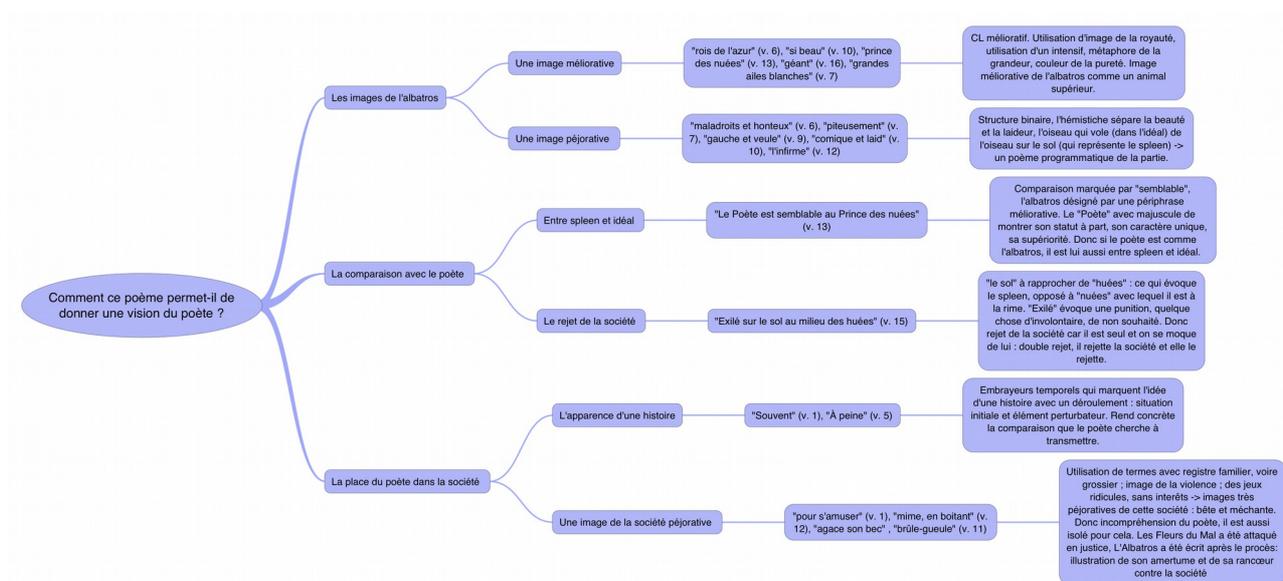
- si vous avez du mal à retenir ce que vous lisez, quand vous arrivez en bas de la page, vous ne savez déjà plus ce qu'il y a en haut ;

- comme vous ne retenez pas bien ce que vous avez lu, vous ne pouvez pas percevoir les liens logiques entre les parties et les analyses.

- Même si vous n'avez pas de difficulté de lecture particulière, le fait que le cours soit linéaire et vertical ne vous aide pas quand même à percevoir les liens logiques.

Votre premier objectif est donc de transférer ce cours dans une carte heuristique.

Voici ce que peut donner une lecture analytique complète sous forme de carte heuristique.



Votre deuxième objectif est de vous amuser un peu avec le logiciel ou l'app.

Commencez par mettre des couleurs pour vous aider à mieux repérer les différentes parties.

- Vous pouvez mettre le I d'une couleur, le II d'une autre couleur, le III d'une autre couleur.

- Mais vous pouvez aussi mettre les titres d'une couleur, les sous-titres d'une autre couleur, les exemples d'une autre couleur, les analyses d'une autre couleur.

Les couleurs sont très importantes : elles vont vous aider à mieux cerner comment l'analyse du texte fonctionne, mais vous pouvez aussi vous servir des couleurs pour retenir plus facilement.

Ensuite, réfléchissez à la disposition dans l'espace : allez en haut, en bas, à droite, à gauche, où vous voulez... Les endroits où vous disposez les parties sont très importants. En tant que dys, nous comptons souvent beaucoup sur les éléments spatiaux pour soutenir notre mémoire. Les endroits où vous disposez sont donc logiques pour vous et vous aident à mieux les retenir.

Mais, tout autant la disposition spatiale que les couleurs sont des choix très personnels. Une carte faite par quelqu'un d'autre ne vous servira à rien. Vous devez faire les vôtres.

À présent, vous n'avez plus qu'à faire des aller-retour entre le texte à travailler et la carte, pour comprendre le texte et vous approprier les analyses.

Attention, ce travail est très long. Vous ne pouvez pas le faire en un mois. Commencez dès le mois d'octobre avec les textes que vous avez déjà finis en classe et continuez à le faire au fur et à mesure tout au long de l'année.

J'ai des difficultés de lecture.

La lecture du texte à voix haute

Comme vous le savez, à la fin de votre introduction, vous devez lire le texte à voix haute. Entre la panique de l'oral et vos difficultés personnelles, cela peut très bien être catastrophique. Ce serait dommage, car une lecture bien faite peut vous donner des points.

Quelques conseils :

- Utilisez une règle transparente souple avec une coloration fluo pour suivre les lignes. C'est un petit truc tout bête que vous ne faites sans doute plus depuis longtemps mais qui va être très très utile pour éviter de se perdre dans les lignes puis de paniquer.
- Entraînez-vous à lire chaque texte à voix haute au moins trois fois pendant le mois de juin. Cela évitera de donner l'impression que vous découvrez le texte le jour de l'oral. Inutile de dire que c'est une très mauvaise impression qui ne met pas l'examineur dans de bonnes dispositions.

La lecture et le brouillon

Certains d'entre vous rédigent entièrement leur introduction, voire les grandes parties sur leur brouillon. Puis vous les lisez pendant l'exposé. Sachant que vous avez souvent des difficultés de lecture, ce n'est pas vraiment une bonne idée.

Apprenez pendant l'année à faire un brouillon où vous n'écrivez que quelques mots, quelques bouts de phrase, et à développer à partir de là, à voix haute, en regardant l'examineur.

Utilisez une règle transparente souple de coloration fluo pour suivre sur votre brouillon et ne pas vous perdre entre le moment où vous regardez l'examineur et le moment où vous remettez les yeux sur votre papier.

Comment faire des aller-retour pendant l'exposé et l'entretien entre votre brouillon et le texte ?

Si vous avez des difficultés de lecture, il va être compliqué de vous repérer dans le texte pendant l'examen.

Pour l'exposé, notez tout sur votre brouillon, ne faites aucun renvoi vers le texte ! Comme cela, vous n'avez qu'une seule feuille dans laquelle vous repérer, et pas deux. Vous avez un exemple à citer ? Ne marquez pas « l. 8 » et rien de plus sur votre brouillon, sinon, vous devez prendre votre texte, retrouver la ligne 8 et retrouver dans la ligne ce que vous vouliez citer. Marquez plutôt sur votre brouillon : « ligne 8 » et l'exemple complet.

Pendant l'entretien, si l'examineur vous demande de consulter telle ou telle ligne, ne vous sentez pas pressé par le temps. Allez-y doucement, avec votre petite règle. S'il vous demande de vous dépêcher, mais que vous avez fait votre demande d'aménagement aux examens (cela signifie donc qu'il sait que vous avez des difficultés, même s'il ne sait pas nécessairement lesquelles), dites-lui simplement: « Je vous prie de m'excuser, j'ai quelques difficultés de repérage dans un texte, mais j'y arrive toujours même si je mets un peu de temps ! », le tout avec un gentil sourire.

L'entretien

Le déroulement de l'entretien

Chaque examinateur fait un peu ce qu'il veut dans l'entretien. Si cela peut vous aider, voici en général le schéma que je suis :

- pendant quelques minutes je fais la reprise du texte. C'est un peu le repêchage si vous avez oublié d'analyser un moment important du texte, si l'une de vos analyses était incorrecte ou peu claire, etc.

- Ensuite je pose quelques questions sur l'œuvre (si c'est un texte dans une œuvre complète), le mouvement de l'auteur, les documents complémentaires, les lectures cursives, les activités ou l'Histoire des Arts. Pour ces questions, je me fonde sur le descriptif donné par votre professeur et j'interroge sur ce qui y est mentionné.

Comment se préparer à l'entretien ?

La meilleure préparation se fait avec votre descriptif sous les yeux. Vous avez ainsi les informations dont dispose l'examineur. Vous n'avez donc qu'à anticiper ses questions et à en trouver les réponses dans vos cours.

Ce qu'il est inutile de faire

- Il est inutile d'apprendre par cœur la date de naissance et la date de mort des auteurs.
- Il est inutile d'apprendre les définitions de mouvements littéraires et culturels que vous n'auriez pas étudiés en classe.

Ce qu'il est utile de faire

- Avoir lu les lectures cursives.
- Pouvoir donner un avis personnel (et non pas réciter ce que vous avez trouvé sur internet) sur les lectures cursives, les documents complémentaires, l'Histoire des Arts.

- Savoir et pouvoir expliquer pourquoi tel document complémentaire ou telle œuvre de l'Histoire des Arts s'inscrit dans cette séquence.

Mais je suis dyslexique ! Je ne vais pas réussir à lire toutes les œuvres complètes et toutes les lectures cursives !

Cela s'appelle la littérature audio. C'est très pratique pour les dyslexiques. Et étant donné que cela existe et que vous êtes maintenant au courant que cela existe, c'est de votre responsabilité si vous ne le faites pas.

Qu'est-ce qui vaut mieux ?

- lire le livre en entier en version audio ?

- Ne pas lire le livre du tout ?

Essayez ! Je vous assure que ça fonctionne !

Voici donc quelques trucs pour rendre la lecture audio plus facile :

- écoutez le livre pendant un trajet en bus ou en train. Vous ne vous endormirez pas car le paysage qui bouge par la fenêtre fixera votre attention.

- Écoutez le livre pendant une activité physique répétitive qui ne vous demande pas trop d'attention, comme faire votre jogging.

- Utilisez la lecture audio, mais suivez sur le livre papier en même temps. Cette solution est celle que mes élèves préfèrent généralement car elle les fatigue peu, ils avancent vite, et en même temps ils font l'effort de lire l'écrit et ils retiennent mieux.

Où trouver des livres audios ?

- Le site www.litteratureaudio.com vous donne gratuitement accès à des centaines d'œuvres de la littérature française que vous pouvez ensuite télécharger en format .mp3.

- Enfin, Amazon et iTunes commencent à proposer de plus en plus de versions audio. Vous

pouvez aussi chercher Les Editions Thélème et Le Livre Qui Parle sur internet.

Qu'est-ce qu'on évalue dans l'entretien ?

En tant qu'examinatrice, je valorise considérablement la réflexion personnelle et les avis personnels argumentés. Un élève peut me dire qu'il n'a pas aimé tel texte ou telle œuvre, mais me dire « Parce que c'est trop long » n'est pas un argument suffisant.

J'essaie aussi de voir comment l'élève s'est investi dans le travail de l'année (cela se voit assez facilement) et je le valorise aussi.

L'entretien est noté sur 10, donc autant que l'exposé. Si vous vous investissez dans sa préparation, vous pouvez sauver un exposé insuffisant.

A retenir pour l'oral

N'essayez pas d'apprendre par cœur vos cours. Essayez plutôt de comprendre et maîtriser vos textes et leurs analyses.

Pour conclure

Vous n'aurez peut-être pas 20/20. Mais je peux vous assurer que si vous suivez ces conseils, vous devriez pouvoir vous en sortir sans avoir trop de points de retard.

Et l'examen vaut le coup que vous vous investissiez dedans !

D'abord parce que c'est un très bon entraînement avant les autres épreuves du bac.

Ensuite, parce qu'il vaut mieux entrer en Terminale avec des points d'avance, plutôt qu'avec des points de retard.

Enfin, n'oubliez pas d'avoir la tête haute, toujours. Parfois, on va à un examen pour lequel on a travaillé, vraiment, et où on sait qu'on va se faire mettre en pièces. Mais on y va, et on fait de notre mieux. On vit peut-être dans un monde où nous, dys, nous sommes la minorité, mais ça ne veut pas dire que notre cerveau est « en panne » ou qu'on a besoin d'être « guéris ». On n'est pas malades. Et en allant se confronter aux difficultés, nous prouvons, encore et encore, que nous sommes là et que nous ne sommes pas des victimes.

Alors bon courage, retrouvez vos manches, et au boulot !

Remerciements

Un grand merci à Ismaëlla qui, en 2013, a relu la première version de ce guide.

Un grand merci surtout à tous mes élèves du groupe de l'A.P. dys de Première de l'année scolaire 2015-2016 : nous avons passé deux années formidables à nous préparer à cet examen. Il y a eu des hauts, il y a des bas. Mais ils avaient toujours une bonne idée et du courage. C'est pour eux, et grâce à leur expérience, que j'ai enfin retroussé mes manches pour reprendre ce guide, le mettre à jour et l'enrichir.